Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 16 DÉCEMBRE 2009

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 9, NUMÉRO 5

Faits saillants de la séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 15 décembre 2009.

— Les membres du Conseil des commissaires ont reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2009 qui ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Brunet Roy Dubé.

— Considérant la demande de la Ville de Sainte-Julie pour l'abandon d'une option d'achat sur une parcelle du terrain adjacent à l'école secondaire du Grand-Coteau, afin de permettre la construction d'un centre de la petite enfance;

Considérant le manque d'espace extérieur pour les élèves de l'école secondaire du Grand-Coteau

Mesdames et messieurs les commissaires ont résolu de modifier le protocole d'entente pour le financement de l'école secondaire du Grand-Coteau, à Sainte-Julie, en retirant l'option d'achat sur une parcelle de terrain adjacente au terrain de l'école, de modifier le protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives pour y inclure une entente pour l'utilisation sans frais du nouveau terrain synthétique de la Ville en échange de l'utilisation des vestiaires de l'école, pour la modification de l'aménagement de sentiers et pour l'aménagement et l'utilisation d'une bande de terrain au sud-ouest du nouveau terrain synthétique.

— Considérant la nécessité de réaménager le Centre administratif de la Commission scolaire, il a été résolu de retenir trois hypothèses de travail et de procéder à une analyse détaillée de ces options en précisant l'aménagement du ou des édifices en fonction du programme fonctionnel, en procédant à une nouvelle évaluation plus précise des coûts et en obtenant une évaluation de la valeur marchande de l'immeuble situé au 1740 rue Roberval.

— Considérant le déménagement de l'école orientante l'Impact dans l'édifice Sacré-Cœur de Boucherville;

Considérant qu'il est requis de prévoir un aménagement pour les fumeurs qui soit conforme à la Loi et qui tienne compte des commentaires des citoyens;

Le Conseil des commissaires a résolu de céder à la Ville de Boucherville une parcelle de terrain d'environ 2 900 pieds carrés en bordure de la rue Sainte-Marguerite.

— Considérant la demande d'Hydro-Québec d'une option irrévocable de 24 mois pour l'obtention d'une servitude réelle et perpétuelle sur une bande de terrain d'environ 2,5 m de largeur, le long de la ligne de propriété longeant le boulevard Yvon-l'Heureux à Beloeil;

Mesdames et messieurs les commissaires ont approuvé ladite demande à l'école secondaire Polybel.

— Le Conseil des commissaires a adopté une résolution à l'effet de demander à la ministre de permettre à la Commission scolaire des Patriotes d'accroître son offre de service en formation professionnelle et a mandaté la présidente de la Commission scolaire des Patriotes à cette fin.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi, 2 février 2010 à 19h30

Siège social de la Commission scolaire des Patriotes

ÉQUIPE DE RÉDACTION

JOHANNE PARADIS

ALAIN GAUTHIER